# La Nouvelle-Orléans : Couvre-feu, interdiction de fréquenter les bars et salles de concert…

15/03/2012 à 22h47

**Couvre-feu, interdiction de fréquenter les bars et salles de concert… En choisissant de s'en prendre aux 18-21 ans pour réduire la délinquance, la plus grande ville de Louisiane risque de perdre sa longue tradition musicale et un peu de sa joie de vivre.**

Les responsables municipaux de la Nouvelle-Orléans qui cherchent à débarasser la ville de sa criminalité rampante se concentrent depuis plusieurs mois sur le moyen d'empêcher les jeunes de traîner dans la rue.

Le Conseil municipal a imposé en janvier dernier un strict couvre-feu pour les jeunes dans le Quartier français, où l'alcool coule à flots, et projette de l'étendre à tout la ville. La conseillère municipale Jackie Clarkson vient également de proposer de faire passer la limite d'âge de fréquentation des bars de 18 à 21 ans, rapporte *The Times – Picayune*, le quotidien local.

Selon la porte-parole de Jackie Clarkson, cette mesure a tout simplement pour objectif de protéger les jeunes. Cette proposition a cependant déclenché des inquiétudes d'ordre culturelles : ne risque-t-elle pas de nuire à la scène musicale de la Nouvelle-Orléans ? (…)

Courrier International